

concurrentiels dont celui-ci jouit sur le plan commercial, sa position en tant qu'importateur ou exportateur de capitaux, ou en tant que pays d'accueil ou d'origine de firmes multinationales, ainsi que son rôle et ses perceptions politiques au niveau international. Le Canada et l'Australie, qui sont surtout des pays d'accueil de capitaux étrangers, ont recours à des mécanismes de tamisage des investissements et peuvent limiter la participation étrangère dans certains secteurs pour des raisons économiques ou culturelles. Les restrictions à l'investissement imposées par d'importants pays d'origine comme les États-Unis et la Grande-Bretagne sont souvent sectorielles et fondées sur des considérations de sécurité et de défense, ainsi que sur des considérations économiques. La France et le Japon appliquent toute une gamme de mesures administratives pour protéger leurs intérêts commerciaux et financiers.

Ces différences au niveau des circonstances et des politiques doivent être prises en considération lorsque l'on tente de définir des normes internationales de comportement: à l'intérieur du GATT en ce qui a trait au commerce et dans le cadre des différents instruments de l'OCDE et des Nations Unies régissant les investissements, lesquels comprennent des directives applicables aux multinationales et des principes touchant le traitement juste et équitable que les gouvernements doivent accorder aux investisseurs étrangers.

Personne n'a entièrement raison ni entièrement tort. Il faut toutefois qu'il y ait un équilibre des intérêts entre les États qui reconnaisse leurs responsabilités nationales et la désirabilité d'un climat commercial et financier relativement libéral à l'échelle internationale. Les multinationales doivent s'engager à participer au développement en respectant les lois et les politiques des pays où elles sont actives, de même que les directives internationales. Cette collaboration permet de réduire au minimum la possibilité d'un nationalisme économique excessif ou irréfléchi qui peut avoir des répercussions négatives ou mener au désastre.

Permettez-moi de prendre quelques minutes pour vous expliquer certaines politiques canadiennes relatives à l'investissement, notamment l'Agence d'examen de l'investissement étranger et le Programme énergétique national. Nous ne croyons pas que les politiques du Canada soient particulièrement uniques. Bien qu'elles aient provoqué une certaine controverse dans les milieux d'affaires internationaux, les préoccupations qu'elles ont suscitées ont probablement atteint leur apogée il y a environ un an. Depuis lors, la conjoncture économique internationale difficile, la prise de conscience que nombre d'autres pays de l'OCDE prennent des mesures pour atteindre